

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt,

Le mardi 23 juin 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° : DL 22/2020

Objet : Affectation du résultat 2019 – secteur public

- M. ADRAS (titulaire – CPS)
- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BINICK (titulaire – CCHVC)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire – CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. QUEANT (suppléant – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

Absents excusés :

M. BARSANTI (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. BOYER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; Mme DARMON (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; Mme FARGEOT (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme MORCH (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ; M. PAGE (titulaire – CPS) ; - M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M.ROS (titulaire-CPS) ; - M. SFERRAZZA (titulaire – CPS) ; Mme VON EUW (titulaire – CCHVC) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS).

DATE DE CONVOCATION

Le 05/06/2020

EN EXERCICE : 41
PRESENTS : 23
VOTANTS : 23

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Patricia LECLERCQ est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL22 / 2020
Affectation du résultat 2019 – secteur public

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la délibération n° DL 19/2020 portant sur l'approbation du compte administratif 2019,

Vu la délibération n° DL 18/2020 portant sur l'approbation du compte de gestion 2019,

Vu la délibération n° DL9/2020 du 4 février 2020 relative au vote du budget primitif 2020 qui reprend les résultats de l'exercice 2019,

Vu la note de présentation,

Considérant que le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 14 182 357.45 € et un déficit en section d'investissement de 152 804.22 €,

Considérant que les restes à réaliser en dépenses sont évalués à 988 522.78 €,

Considérant la nécessité de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'affecter à la section d'investissement l'excédent de la section de fonctionnement du compte administratif 2019 nécessaire à la couverture du déficit d'investissement, soit la somme de 1 141 387.00 € et d'inscrire les crédits correspondant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »,
- **Décide** de conserver en section d'exploitation le solde de l'excédent 2019 soit 13 040 970.45 € au compte 002.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **26 JUIN 2020**
Affichée le : **26 JUIN 2020**

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL22_2020
Date de la décision:	2020-06-23 00:00:00+02
Objet:	Affectation du résultat 2019 - secteur public
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20200623-DL22_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20200623-DL22_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	993
nom original: dl22.pdf	application/pdf	127133
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200623-DL22_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	127133
nom original: Note présentation DL 22.pdf	application/pdf	60255
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20200623-DL22_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	60255

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2020 à 11h05min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2020 à 11h10min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2020 à 11h10min05s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	26 juin 2020 à 11h15min33s	Reçu par le MIAT le 2020-06-26